



LE DIRECTEUR GENERAL

Paris, le 7 mai 2008

Mesdames, Messieurs,

Je fais suite à votre lettre intersyndicale du 18 avril dernier qui a retenu toute mon attention.

J'ai pris bonne note de votre souhait d'ouvrir des discussions sur un certain nombre de thèmes, liés en particulier à la redistribution, à la reconnaissance et au pouvoir d'achat.

Le projet de loi de modernisation de l'économie a par ailleurs été présenté en Conseil des ministres la semaine dernière. Le débat parlementaire débutera dans les prochains jours. Ce projet comporte, ainsi que je m'y étais engagé, un article qui permettra de mettre en place par la négociation un dispositif complet de redistribution pérenne, commun à l'ensemble des personnels de l'Etablissement public.

J'ai donc demandé à Jérôme Nanty, Directeur des Ressources Humaines du groupe, de vous réunir dès la semaine prochaine afin de discuter avec vous des mesures évoquées dans votre courrier, au regard notamment du contexte nouveau ainsi créé.

Je souhaite que cette initiative nous permette de revenir rapidement à un fonctionnement normal du dialogue social au sein de l'Etablissement public.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Bien cordialement,*

Augustin de Romanet

Destinataire : l'intersyndicale CDC : CGT – CFTC – FO – CFDT – CGC – UNSA – SUD – SNUP

Copie : Jérôme NANTY – Denis DEBUS – Jean-Marc MAURY  
Les Directeurs et Chefs d'établissement de l'Etablissement public